



PRESENTATION PTA 24

ORDRE DES MASSEURS KINESITHERAPEUTES de DORDOGNE

3 Mai 2019



PLATEFORME
TERRITORIALE
D'APPUI

DORDOGNE

Le cadre législatif



- Selon l'art. 74 de la loi de modernisation du système de santé
- **Décret n° 2016-919 du 4 juillet 2016** relatif aux fonctions d'appui aux professionnels pour la coordination des parcours de santé complexes et notamment les modalités de mise en place de la **PTA** - plate-forme territoriale d'appui
- *Projet présenté par un OPERATEUR et des composantes y associant les professionnels de santé et les représentants des usagers.*
- *Soumis à la validation du Directeur Général ARS, après passage en commission pour avis*

les objectifs de la PTA

Objectif : Organiser et de mettre en œuvre des fonctions d'appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour la prise en charge des patients relevant de parcours de santé complexes, quel que soit leur âge, leur pathologie ou leur handicap

Missions :

- **Mission 1** : Accueil, information, analyse des demandes, orientation vers les ressources adaptées aux besoins ... appui aux professionnels
- **Mission 2** : Appui à la coordination des situations complexes, tous publics, tous âges, toutes pathologies
- **Mission 3** : Soutien aux pratiques et organisations professionnelles pour l'amélioration des parcours et de l'accès aux soins (intégration, diagnostics, animation territoriale ...)

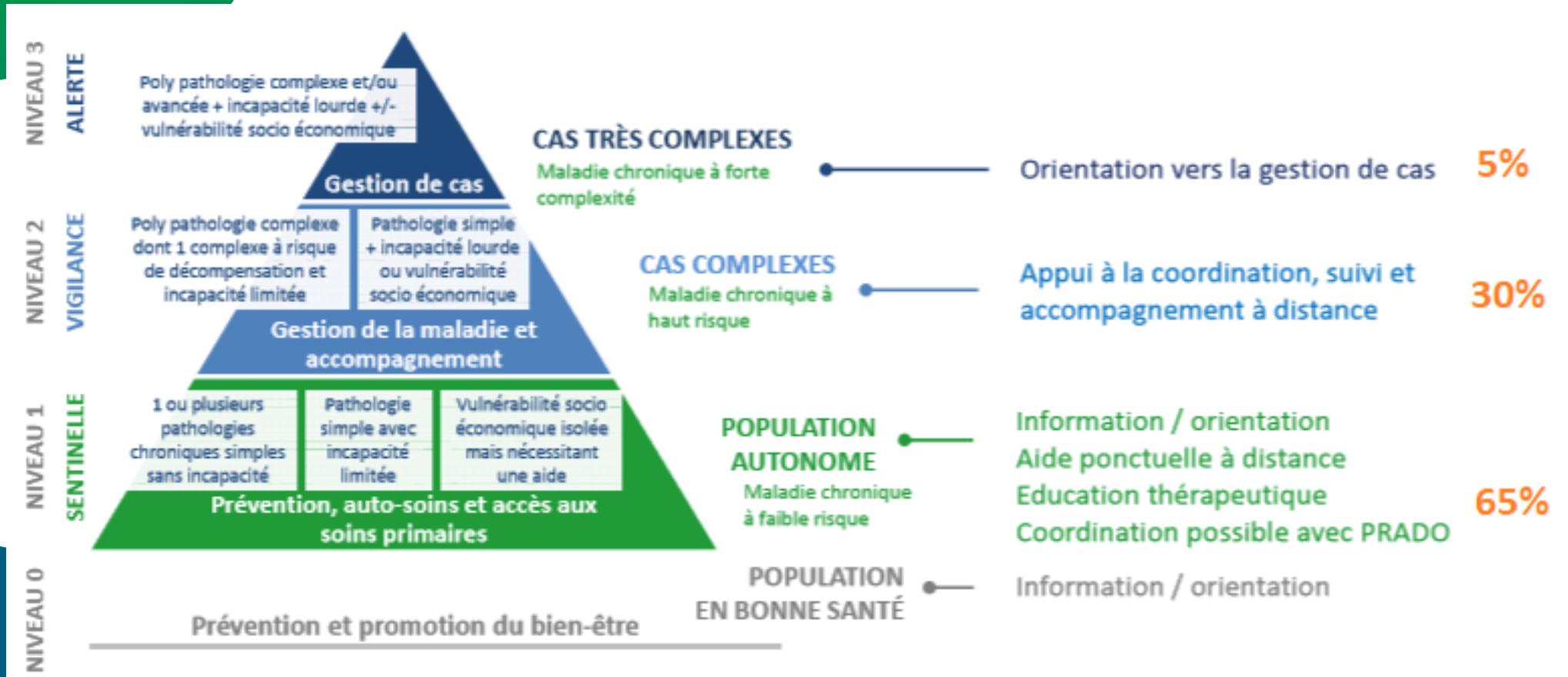
PTA 24 :

- **Gouvernance départementale**
- **CPOM** : entre l'ARS, un opérateur (MDRS) et 5 composantes (les structures porteuses des 5 MAIA des 5 territoires de la Dordogne)

Le rôle des PTA



Intervenir en subsidiarité des dispositifs existants mais apporter une **réponse adaptée** à toutes les demandes :



Instances de la PTA 24

Pilotage
stratégique

Comité de pilotage

Choix des axes stratégiques et opérationnels de la PTA 24 (évaluation / amélioration)

MDRS24 / GIE PÉRIGUEUX / EHPAD DE LA MADELEINE / SOLIDAGE / POINT VIRGULE / CH SARLAT
URPS Médecins libéraux / URPS Pharmaciens / URPS IDE / URPS Masseurs-kinésithérapeutes / URPS Chirurgiens dentistes
PÔLE DE SANTÉ BERGERAC / Représentant des usagers : France ASSOS SANTÉ, APF
Invités : Pilotes MAIA, Directrice MDRS24, Coordinatrice PTA24

+ ouverture à des acteurs de terrain

Toutes les 8 semaines

Pilotage
opérationnel

Comité opérationnel

(comité opérationnel + comité d'animation territoriale)

Constats et propositions de déploiement, organisation, processus, procédures, outils, animation territoriale
Coordinatrice PTA24 / Directrice MDRS / Pilotes MAIA / ESEA,

Bimensuel

Animation
territoriale

Instance de réflexion départementale

Bilans, constats, besoins, perspectives

Composantes PTA 24 / ARS DT 24 / Conseil Départemental 24 / MDPH 24 / CPAM 24 / MSA / CARSAT / RSI / URPS (MT, Pharma, IDE, dentistes, kinés) / ORDRES (Médecins, Dentistes, Kinés, IDE, Pharma, Sage-femme) / Représentants usagers / GCS Santé Mentale 24 / Fédération FNAMPOS / CPTS / CEID / professionnels libéraux, des champs médico-social et sanitaires...

Annuel

Projets
opérationnels

Groupes de travail internes

Sujets opérationnels / harmonisation des pratiques
Coordinatrice PTA24 / Directrice MDRS / Pilotes MAIA
ouverture à d'autres acteurs si besoin

Autant que de besoin

Animation
territoriale

Groupes de travail

Sujets issus des réflexions départementales

Coordinatrice PTA24 / Directrice MDRS / Pilotes MAIA
Acteurs concernés (structures, professionnels de santé)

Autant que de besoin

Concertation stratégique
départementale

Le Fonctionnement



Mise en place d'un numéro unique régional
du lundi au vendredi de 9h à 17h:
Pour toutes pathologies, tout âge

➤ **0 809 109 109**

➤ Toujours entrée directe (habituelle) pour la gestion de cas par **les MAIAs** et leur guichet intégré

Une équipe de coordination:

- 5 coordinatrices de parcours
- 15 coordinatrices de parcours (suivi intensif-gestionnaires de cas)
- 2 assistantes de parcours
- 5 Pilotes
- 1 Directrice
- 1 coordinatrice pour la PTA24



PLATEFORME
TERRITORIALE
D'APPUI

DORDOGNE

La PTA 24 Comment?

Un système d'information partagé GRATUIT:
PAACO GLOBULE (ESEA)



Pour vous accompagner au quotidien installation et formation

4 Chargées d'Accompagnement

- Clothilde PHILIPPY (Grand Périgueux)
- Amandine CHARRON (Grand Bergerac)
- Sandrine COLIN (Nord Dordogne)
- Aurélie BERNARD (Périgord Noir)

L'histoire d'Elise

Accompagnement des aidants et coordination à domicile



Atteinte de **problèmes cardiaques**, Elise vit seule. Sa fille qui habite à Paris, vient passer quelques jours avec elle et trouve qu'Elise a des **difficultés à se déplacer**. Inquiète pour l'**autonomie** de sa mère, elle en parle avec le **médecin traitant**.



Le médecin sollicite la **PTA** qui va aider la fille d'Elise à trouver les bons interlocuteurs pour l'**aménagement du domicile** (obtenir les conseils d'un ergothérapeute, réaliser des adaptations) afin de **faciliter** les déplacements d'Elise dans son logement.



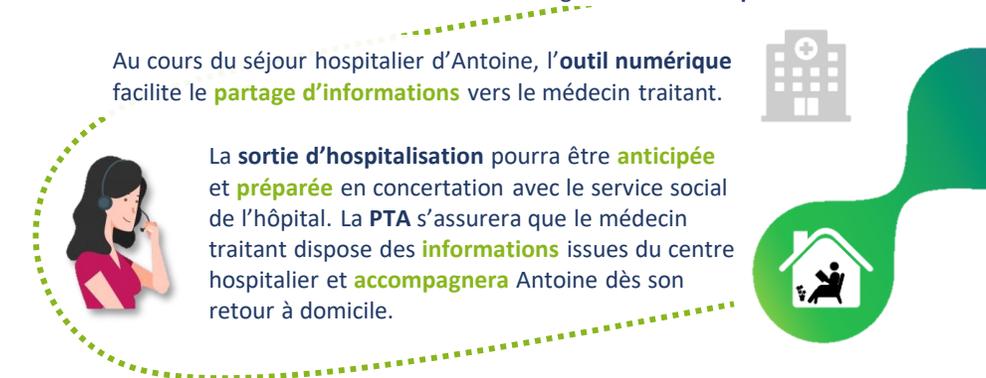
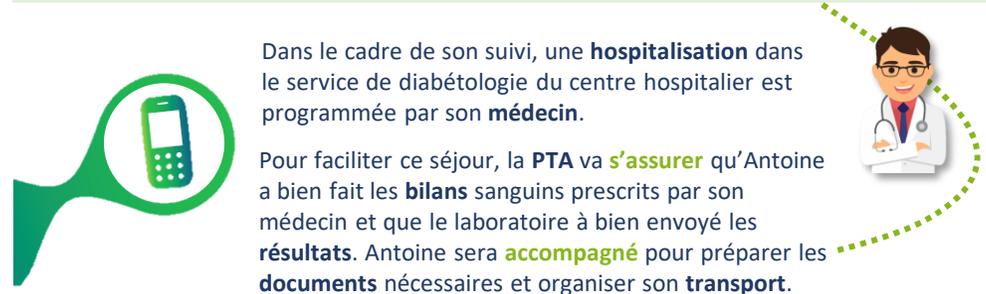
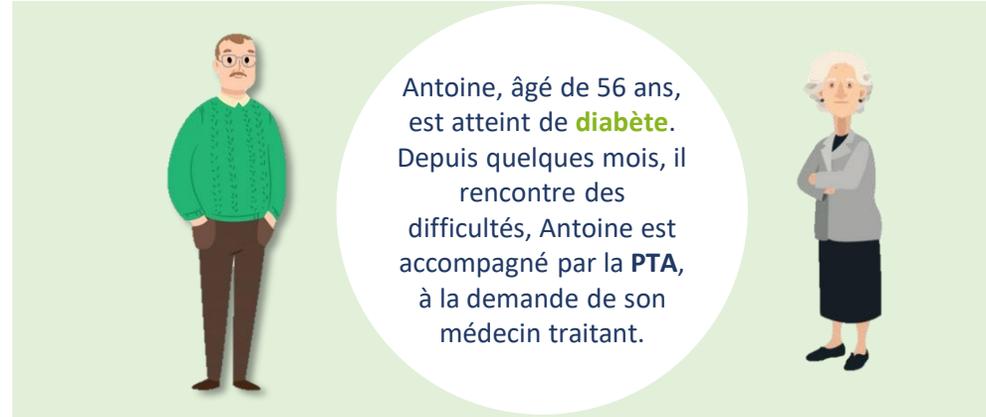
L'équipe de la **PTA sera vigilante** à la réalisation du projet d'aménagement du domicile (Coordinations des interlocuteurs).

A la demande du médecin ou/et de sa fille l'équipe de la PTA pourra être sollicitée pour répondre à d'autres besoins.



L'histoire d'Antoine

Organisation et suivi des hospitalisations



L'histoire de Paul

Soutien aux aidants et recherche d'hébergement temporaire



Paul est âgé de 62 ans. Il souffre de **troubles psychiatriques** et vit avec sa **sœur** qui l'accompagne dans les actes de la vie quotidienne. L'état de santé de la sœur de Paul rend nécessaire son **hospitalisation**. Paul a besoin d'une **prise en charge spécifique** pendant cette période.



En lien avec le médecin traitant et les intervenants, la **PTA** met en place un **renforcement des aides au domicile** pour sécuriser la vie quotidienne de Paul.



Parallèlement, une **place en hébergement temporaire** est recherchée.



Les troubles de Paul et l'incertitude sur la durée d'hospitalisation de sa sœur compliquent cette recherche mais grâce à sa bonne connaissance de l'ensemble du dispositif départemental, la **PTA** trouve une **place adaptée** et peut **organiser le séjour** de Paul **en hébergement temporaire** jusqu'au retour de sa sœur au domicile.





Merci de votre attention!